

REGLEMENT DE CONSULTATION

Acquisition d'équipements de laverie, installation et travaux annexes

ARTICLE 1 : Objet du marché – Dispositions générales

1.1 Identifiant de l'organisme qui passe le marché

Lycée Claude et Pierre Virlogeux
1 rue Général Chapsal BP48
63200 Riom cedex
SIRET : 196 300 529 00019
Représenté par M FRAYSSINET – Proviseur
Tél : 04 73 64 61 00
Mail : ce.0630052p@ac-clermont.fr
UAI : 0630052P

1.2 Objet du marché

Le marché a pour objet l'acquisition d'équipements de laverie, l'installation et les travaux annexes.

1.2 Procédure

La présente consultation est passée sur appel d'offres ouvert prévu aux dispositions des articles L2124-2 et R2124-2 du Code de la Commande Publique.

1.3 Nombre de lots et dévolution

Le marché fait l'objet d'un lot unique.

1.4 Mode de règlement du marché

1.4.1 Modalités de paiement

Le paiement s'effectuera par virement administratif suivant les règles de la comptabilité publique.

1.4.2 Prix

Le prix porté sur l'offre sera ferme et définitif de la date de l'offre à la date de commande et exécution de la prestation.

ARTICLE 2 : Consultation

2.1 Pièces constitutives du dossier

Le dossier de consultation comprend :

- Une présentation succincte de leur société, du nombre de techniciens spécialisés présents sur le territoire de la Région Auvergne Rhône Alpes
- Des références clients dans le secteur,
- L'acte d'engagement (AE) et ses annexes dûment signées
- Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP) dûment signé,
- Le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) dûment signé,
- Le mémoire technique fourni par le candidat avec les plans d'aménagement
- la fiche des caractéristiques de la laveuse à casiers renseignée
- Le règlement de la consultation (RC) dûment signé
- Une proposition financière chiffrée et détaillée valant Bordereau des prix unitaires
- Courrier signé et tamponné des éventuels co-traitants mentionnant qu'ils ont pris connaissance des clauses de résiliation de ce présent marché et qu'ils les acceptent.
- L'attestation de visite obligatoire des locaux (attestation de présence signée)

2.2 Visite des locaux

L'attention des candidats est attirée sur le fait qu'une visite obligatoire des locaux est prévue. Elle se déroulera en présence d'un membre de l'établissement, rendez-vous à convenir avec l'établissement. Veuillez prendre contact avec M HAMDJ Nordine à partir du 10 mars 2025 [.Nordine.HAMDJ@auvergnerhonealpes.fr](mailto:Nordine.HAMDJ@auvergnerhonealpes.fr)

Une attestation de présence sera remplie (les offres des candidats qui ne se présenteront pas à une visite, ne seront pas recevables).

2.3 Présentation des offres

Les soumissionnaires auront à produire une proposition chiffrée détaillant les prestations demandées.

2.4 Justifications à produire

Les soumissionnaires devront produire l'acte d'engagement intégralement complété, daté et signé.

2.5 Date limite de réception des offres

La date limite de présentation des offres est fixée au 28 mars 2028 (parution officielle sur le site de l'AJI et au BAOMP).

2.5 Conditions de remise des offres

Les offres seront remises uniquement par voie électronique sur le site de l'AJI.

ARTICLE 3 : Attribution du marché

En application de l'article 53 du code des marchés publics, le marché sera attribué à l'offre la plus avantageuse en fonction des critères suivants :

	Note maxi
Prix	50

	Note maxi
Valeur technique des équipements	15
Capacité de lavage laveuse selon norme DIN (en caisers ou assiettes et m/minute)	5
Caractéristiques de la laveuse (conception, isolation, besoins en fluides et utilisation)	5
Ergonomie de l'environnement (Hauteur de travail, adaptation à l'environnement existant,...)	5

	Note maxi
Composition des équipes, intervention SAV et planning proposé	15
Composition de l'équipe	5
SAV - Délai d'intervention et d'approvisionnement	3
SAV - Disponibilité du service (plages horaires)	2
Planning proposé	5

	Note maxi
Performance environnementale	10
Consommations électriques et en eau de l'équipement (condensation, récupération de chaleur, limitation des buées et calories, consommation d'eau par casier...)	7
Logistique adaptée aux enjeux environnementaux (transport, gestion des déchets...)	3

Garantie proposée note maxi 10	10
Garantie demandée 1 an	0
Complément de garantie < 1 an	0
1 an ≤ Complément de garantie < 2 ans	3
2 ans ≤ Complément de garantie < 3 ans	6
Complément de garantie ≥ 3 ans	10

Les soumissionnaires seront classés du N°1 ayant obtenu la meilleure note globale jusqu'au dernier par ordre décroissant.

Le soumissionnaire ayant la meilleure note sera retenu.

Article 4 : Renseignements complémentaires

Tout renseignement communiqué à un demandeur le sera aux autres soumissionnaires, uniquement par voie dématérialisée.

Article 5 : Divers

La langue des offres est le français et la monnaie désignée, l'euro.